PV de réunion autours de la Plateforme OCE

La réunion consacrée à la plateforme nationale d'évaluation des cours en ligne (OCE) s'est tenue le 22/10/2026 à 10h00 au niveau du Vice-Rectorat de la Post-Graduation (VRPG).

Ordre du jour

1. Fonctionnement de la plateforme OCE
2. État des lieux de la situation au niveau de chaque faculté
3. Problèmesrencontrés et difficultéséventuelles
4. Divers

Déroulement de la réunion

1. Fonctionnement de la plateforme OCE

La plateforme nationale « Online Courses Expertise » (https://oce.cnead-mesrs.dz/), pilotée par la CNEAD, permet l'expertise des cours en ligne diffusés sur Moodle ou des Moocs diffusés sur edX. Les points suivantsontétérappelés :

- **Acteurs** : le Vice-recteur chargé de la post-graduation, le Vice-doyen de la post-graduation (ou le chef de département dans les écoles), le Directeur du centre NTICPP, le responsable du BSN, l'expert et l'enseignant demandeur.
- **Circuit d'une demande** : dépôt par l'enseignant, validation par le vice-décanat (ou le chef de département), validation de la scénarisation par le Directeur du centre NTICPP, envoi à deux experts désignés aléatoirement, puis validation du résultat et génération de l'attestation et du PV.
- **Seuils de validation** : 60 % pour la page d'accueil et le système d'entrée, 90 % pour le système d'apprentissage, 70 % pour le système de sortie, avec un seuil global de 70 % (voir grille d'évaluation pour plus de détails)
- **Différence entre cours en ligne et support de cours** : seuls les cours scénarisés et diffusés sur la plateforme d'enseignement à distance (Moodle ou edX) sont concernés, après au moins un semestre d'enseignement à distance ou hybride. Un support diffusé uniquement en format statique (PDF, par exemple) n'est pas concerné.

- **Création et récupération de compte** : les identifiants sont créés par le vice-décanat chargé de la post-graduation (ou le chef de département dans les écoles) au profit de l'enseignant demandeur. En cas d'oubli ou de problème de connexion, l'utilisateur s'adresse à son vice-décanat ou chef de département.

2. État des lieux au niveau de chaque faculté

Faculté	Toutes les demandes	En attente VDPG	En coursd'expertise	Acceptées	Refusées	Révision
FSEI	–	–	–	–	–	–
FSNV	3	–	1	–	2	–
FST	–	–	–	–	–	–
FSS	4	–	1	–	3	–
FLA	1	–	1	–	–	–
FDSP	8	1	1	1	4	1
FLE	–	–	–	–	–	–
FMED	–	–	–	–	–	–
IEPS	–	–	–	–	–	–
FSECSG	–	–	–	–	–	–

3. Problèmes rencontrés et difficultés éventuelles

- Confusion entre cours en ligne et support de cours chez les enseignants.
- Procédure de création de compte et de récupération des identifiants en cas d'oubli peu connue.
- Faible connaissance des cours en ligne dans les facultés, d'où le besoin d'une campagne de sensibilisation.
- Besoin de formation des enseignants à la création de cours en ligne.

4. Divers

- Mettre en place une cellule locale d'accompagnement et d'évaluation des cours en ligne à (CNEAD) sous la supervision du VRPG et qui serait composées des VDPG, NTIC, ainsi que les collègues expérimentés en vue de former les enseignants à la création de cours en ligne

- Proposition de mettre en place un cours de formation ou de solliciter des collègues pour former les enseignants à la création de cours en ligne.
- Les collègues ayant suivi la formation de Constantine pourraient être sollicités à cet effet.